



[Division]

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

[adresse de la Compagnie]

[adresse de la Compagnie]

<<ADRESSE>>

<<DATE>>

<<ADRESSE>>

<<ADRESSE>>

Bonjour <prénom du Client>,

Nous souhaitons vous informer de changements qui seront apportés à notre réseau de pharmacies privilégiées.

Vous recevez cette lettre, car :

- vous utilisez notre réseau actuel de pharmacies privilégiées, ou
- vous participez à notre programme d'autorisation préalable et vous êtes admissible à notre réseau de pharmacies privilégiées.

Le 15 octobre 2020, nous adopterons Express Scripts Canada (ESC) comme nouveau fournisseur de Réseau de pharmacies privilégiées (RPP).

Notre Réseau de pharmacies privilégiées est un moyen de réduire le coût de vos médicaments sans faire de compromis sur vos soins. L'utilisation du RPP est facultative. Vous pouvez continuer de faire affaire avec votre pharmacie habituelle.

Voici ce que vous offre ESC :

- accès à un pharmacien en tout temps,
- emballage ou mode de livraison adaptable selon les médicaments,
- livraison à domicile, y compris le samedi,
- livraison aux cliniques privées où se déroule vos traitements.

Vous voulez utiliser notre réseau de pharmacies privilégiées et ESC? C'est tout simple :

- ESC vous appellera d'ici quelques semaines pour vous aider à vous inscrire. Vous n'aurez qu'à fournir votre numéro de contrat collectif de la Sun Life et votre numéro de participant. Ces renseignements se trouvent sur votre carte-médicaments. Vous



devrez aussi donner l'adresse que vous avez indiquée à votre dossier et le numéro de téléphone de votre pharmacie.

- Pour vous inscrire sans attendre, joignez ESC au 1 866 514-0301 les jours ouvrables, entre 8 h et 21 h HE.
- ESC passera en revue avec vous les changements et les nouveautés.
- Si vous utilisez actuellement une pharmacie du RPP, ESC peut vérifier si celle-ci continuera de faire partie de notre réseau.

Vous pouvez continuer d'utiliser votre pharmacie habituelle même si vous ne vous inscrivez pas d'ici le 15 octobre. Notez que même si votre pharmacie fait partie du RPP actuel, elle pourrait ne pas être membre du réseau d'ESC. Dans ce cas, si vous décidez de ne pas faire la transition vers ESC, la portion du coût des médicaments que vous devez assumer pourrait augmenter.

Le coût de mes médicaments va-t-il changer?

Si vous utilisez actuellement une pharmacie du RPP et que vous ne vous inscrivez pas aux services d'ESC, la portion du coût des médicaments que vous devez assumer pourrait augmenter. Si vous n'utilisez pas une pharmacie du réseau, ce changement n'aura aucune incidence sur le coût de vos médicaments. Communiquez avec ESC au sujet de ses services, l'entreprise pourrait accepter de réduire vos coûts.

Nous sommes là pour vous aider. Si vous avez des questions, appelez-nous au 1 800 361-6212, les jours ouvrables entre 8 h et 20 h HE.

Cordialement,

L'équipe de la Sun Life